04.01.2016

TRIATHLON-BIKE & RUN

Composition de la commission mixte nationale

FFTRI : Cédric GOSSE (Vice Président) – Laurent MASSIAS (Adjoint au DTN) - David MANGEL (Entraineur National U)
FF Sport U : Philippe BAUDET (FSS Lille 2) – Cédric MARTIN-GARIN (U. Lyon 1) - Xavier DUNG (directeur national adjoint)

1 - Présentation

La Fédération Française du Sport Universitaire et la Fédération Française de Triathlon s'associent afin d'organiser un championnat de France universitaire de triathlon en 2016 qui comportera :

- une finale nationale de Triathlon OPEN (sur proposition des CR Sport U)
- une finale nationale de TRI-RELAIS OPEN (sur proposition des CR Sport U)
- une finale nationale de Bike & Run OPEN (sur proposition des CR Sport U)

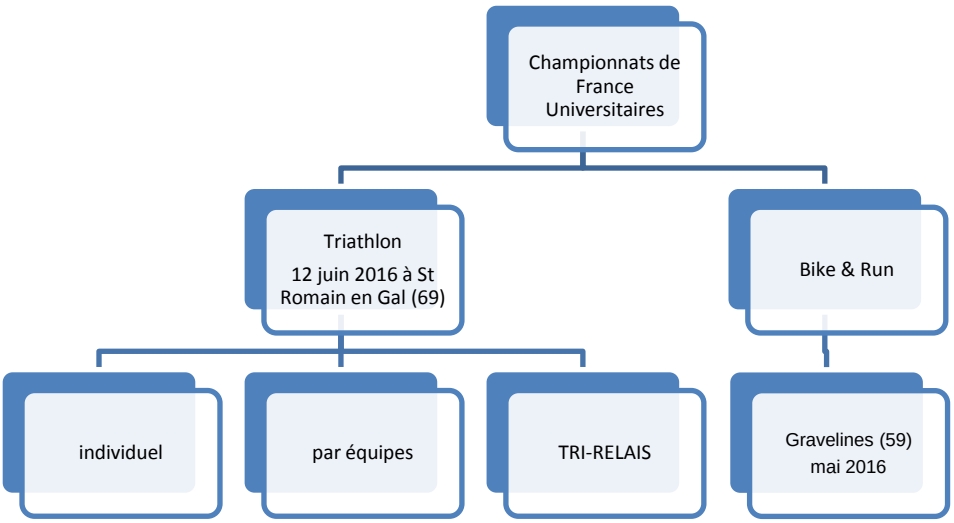

Parallèlement, les épreuves (cf. tableau en point 3), organisées par la F.F.TRI., sont ouvertes aux licenciés de la FF Sport U afin de promouvoir cette activité en milieu universitaire.

2- Finale : St Romain en Gal, le 12 juin 2016

Date limite des inscriptions : 29 mai 2016

Inscriptions auprès du CRSU ou A.S.

Renseignements sur : http://www.sport-u.com/index.php?page=calendriers-sports-ind

- L'accès à cette compétition n'est plus subordonné à la participation à au moins une épreuve sélective proposée par la F.F.TRI.
- Le format de course retenu est le DISTANCE S (cf. tableau en point 3).
- Les participants au TRI-RELAIS étudiant font la même course que les triathlètes.
- Course identique pour les filles et les garçons

2.1 Classement Individuel et titres

Un classement individuel et un titre de champion de France masculin universitaire
Un classement individuel et un titre de champion de France féminin universitaire

2.2 Classement par équipe et titre

Un classement par équipe d'université sera établi à partir des résultats de la course individuelle et un titre de champion de France par équipe universitaire sera délivré.
Composition des équipes : 2 garçons et 1 fille de la même A.S.
Classement : addition des places des 2 meilleurs garçons et de la meilleure fille d'une même A.S.
Toutes les équipes de 3 sont classées mais 1 seule équipe par A.S. possible sur le podium.

Départage en cas d'égalité : l'équipe la mieux classée est celle dont le 3ème équipier est le mieux classé en scratch.

2.3 Tri Relais

Les équipes sont composées de 3 étudiants de la même AS qui se relaient pendant la course.
Le premier effectue les 750 m de natation, le second les 20 km de Vélo et le dernier les 5 km de course à pied. Les équipes pourront être mixtes ou non. Trois titres seront attribués : titre par équipe masculin, titre par équipe féminin et titre par équipe mixte.

3 - Accès des licenciés FF Sport U aux épreuves organisées par la FF Tri.

Type d'épreuve	Distances		
	Natation	Vélo	Course
Distance XS	*400 m*	*10km*	*2,5 km*
Distance S	750m	20km	5km
Distance M	1500m	40km	10km

4 - Règlements

- Tous les étudiants doivent souscrire une licence FFSU quelque soit le type de course choisi.
- Toutes les épreuves se dérouleront conformément au règlement sportif en vigueur de la F.F.TRI.
- Tous les licenciés FFSU de catégorie d'âge cadet à senior ont accès aux compétitions de la F.F.TRI. dans les conditions définies dans le tableau ci-dessus.
- Les étudiants âgés de 17 ans (cadets) ne peuvent prétendre participer qu'aux épreuves découvertes.
- Départs : possibilité d'organiser un départ «vague séparée » (spécifique CFU). Au-delà de 100 participants sur le CFU, départ en « vague séparée » obligatoire. Les départs masculins et féminins sont séparés géographiquement (10 m d'espace entre les 2 sas).
- Température de l'eau : combinaison obligatoire si la T° de l'eau est inférieure ou égale à16°C. Combinaison interdite si la T° de l'eau est supérieure ou égale à 24°C. La partie natation peut être annulée si la T° de l'eau est inférieure ou égale à 12°C

5 – Programme international

FISU : le **championnat du Monde universitaire de triathlon se déroulera à Nyon (Suisse), le 7 août 2016.**

Des critères de niveau international seront pris en compte pour arrêter la composition de l'équipe de France universitaire.

6 – Finales BIKE & RUN

Date limite d'engagement : à définir

Date à définir
(consulter la rubrique Bike & Run sur
http://www.sport-u.com/index.php?page=calendriers-sports-ind

Lieu : Gravelines (59)

Formule sportive

Distance S : 45' à 1h15 (12 km environ). La distance sera ajustée en fonction de la difficulté du parcours afin que le temps de course du vainqueur soit d'environ une heure.

Retrait des dossards au secrétariat avec présentation obligatoire de la licence FF Sport U.

Les équipiers devront faire partie de la même A.S pour prétendre au titre de "champion de France Universitaire".
Toute équipe composée d'étudiants de la même académie ou d'académie différente mais pas de la même A.S sera autorisée à courir mais non classée.

Parcours et règlements

Le Bike & Run est une pratique qui consiste à enchaîner le vélo et la course à pied par équipe, avec un seul vélo pour deux équipiers.

C'est un parcours imposé comprenant des passages obligatoires matérialisés par des contrôleurs et des rubalises.
L'épreuve doit être **réalisée** par l'**ensemble** de l'équipe **groupée.**"Permutation libre et au contact des équipiers (ils ont toute liberté pour décider de l'alternance des rôles).
Le port du casque (VTT) est obligatoire pour les deux concurrents sur l'ensemble du parcours.
Les concurrents porteront en permanence leur dossard (devant). La plaque de guidon est obligatoire si elle est fournie par l'organisation.
Le respect du code de la route est obligatoire.
Il est formellement interdit de monter à 2 concurrents sur le même vélo.
Le vélo doit effectuer la totalité du parcours. Pour qu'une équipe soit classée, la ligne d'arrivée doit être franchie par les 2 équipiers et le vélo simultanément.
Dans le cadre de course en boucle, les concurrents doublés ne sont pas éliminés.
Les membres d'une même équipe doivent obligatoirement traverser les zones de contrôle éventuelles côte à côte.

Un classement masculin, féminin et mixte sera établi.

Organisation :

- Au moins une zone de regroupement par tour devra être mise en place par l'organisateur (présence des deux coéquipiers et du vélo dans la zone prévue). Ce sont des **zones de contrôles imposées**. Celles-ci seront délimitées par deux lignes au sol, distantes de 25 à 50 mètres, en dehors des points de ravitaillement, avec une signalisation de début et de fin de zone. Une table de contrôle ou un contrôle du matériel à l'entrée de la zone de départ est obligatoire (**les membres d'une même équipe doivent obligatoirement traverser la zone de contrôle côte à côte**).

- En général, **l'aire de départ** est dissociée en deux secteurs (un secteur « athlètes cyclistes» et un secteur «athlètes pédestres»). Néanmoins, les départs peuvent être organisés de trois manières différentes selon la configuration du terrain :

  Départs en lignes séparées de 50 m coureurs à pied sur la première ligne et les cyclistes sur la seconde ligne. Le signal de départ sera donné dans un premier temps aux coureurs puis 30 secondes plus tard aux cyclistes.

  Départs en lignes séparées de 100m, les cyclistes sur la première ligne et les coureurs à pied sur la seconde ligne. Le signal de départ sera donné simultanément.

  Départs des coureurs à pied sur une boucle pédestre de 300 à 600m. Les cyclistes ne prennent le départ qu'au passage de leur partenaire devant eux.